 VETHEUIL	PERMIS DE LOUER AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION Pièces justificatives

Pièces justificatives à fournir :

 CERFA n°15652-01 complété

 Dossier technique à fournir (OBLIGATOIRE et diagnostic, constat et attestations établis par des professionnels) comprenant :

 Diagnostic de performance énergétique

 Constat de risque d'exposition au plomb

 Diagnostic amiante

 Attestation de conformité électrique et gaz

 État des Servitudes Risques et d'Informations sur les Sols (ESRIS)

 Projet de bail ou le bail

 Composition familiale actuelle ou future

 Montant du loyer et charges

 Croquis (non contractuel mais faisant apparaître les métrages des pièces principales donc hors cuisine, salle de bains, salle d'eau, WC et les locaux de rangement) et photographies (prises dans chaque angle des pièces).

Le lieu de réception et d'enregistrement des dossiers est fixé à la mairie de Vétheuil – 5, place de la Mairie – 95510 Vétheuil, par envoi recommandé avec accusé de réception